

LE PROGRAMME RELAIS—LE REMPLACEMENT D'UN EMPLOYÉ

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Madame le Président, l'association des employés de la Défense nationale a déjà présenté des instances à ce sujet. Je les transmettrai au ministre pour qu'il puisse les examiner.

Entre-temps, je voudrais demander au premier ministre d'étudier le cas d'un des employés en cause. Son nom est Stephen Dent. Il est marié et a des enfants, dont un nouveau-né de quatre semaines. Le 25 mars, il a été congédié par le ministère de la Défense nationale. Il prétend, et je le crois, que la semaine dernière, quelqu'un a été engagé dans le cadre du programme RELAIS pour faire son ancien travail. Le premier ministre convient-il qu'un ministère de l'État, en l'occurrence le ministère de la Défense nationale, ne devrait pas agir ainsi sous prétexte de créer des emplois? S'engagera-t-il à examiner cette affaire et à faire en sorte de dissiper ce malentendu afin qu'aucun employé, Stephen Dent ni personne d'autre, ne devienne chômeur au nom de la politique de création d'emplois du gouvernement?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, si le député s'intéressait vraiment à cette affaire, j'imagine qu'il m'aurait prévenu de sa question ou qu'il en aurait prévenu le ministre, pour nous permettre de nous renseigner à ce sujet. Il ne s'intéressait pas vraiment à cette affaire; il voulait simplement retirer des avantages politiques.

* * *

L'EMPLOI

LA STRATÉGIE DU GOUVERNEMENT EN CE QUI CONCERNE LA
CRÉATION D'EMPLOIS

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, nous nous préoccupons aussi au Nouveau parti démocratique de ce qu'on semble s'habituer de plus en plus à un taux de chômage élevé, comme si c'était presque naturel ou normal. C'est contraire au message des évêques, ainsi qu'à la plus élémentaire justice sociale. J'ai une question à poser au premier ministre...

M. Malone: Le grand-prêtre.

● (1125)

M. Waddell: De grâce, ne mêlons pas Dieu à cela. Ma question s'adresse au premier ministre. Il y a un an la stratégie gouvernementale de création d'emplois semblait reposer sur les retombées des mégaprojets. Si comme je l'ai fait récemment le premier ministre allait visiter le centre industriel qu'est le sud de l'Ontario, il verrait que la stratégie gouvernementale de création d'emplois qui se poursuit au budget c'est essentiellement le programme RELAIS, lequel offre des emplois de ratisseurs de feuilles, de débroussailliers et ainsi de suite. Est-ce là

Questions orales

ce que le premier ministre donne à entendre aux jeunes Canadiens, que la stratégie du gouvernement est axée sur le ratisage et le débroussaillage, et que c'est là l'avenir qui les attend au Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Ma réponse en deux mots, c'est non, madame le Président. Ce n'est pas cela la stratégie, ce n'est pas de cela que parlent le ministre des Finances et le ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Le député manque d'imagination s'il pense qu'on va affecter 4.8 milliards au ratisage des feuilles. Il n'a pas beaucoup de confiance dans les Canadiens.

En ce qui concerne le taux de chômage, madame le Président, il faudrait que le député s'interroge sur ses propres idées politiques et économiques. Qu'est-ce qui convient comme taux de chômage? Est-ce 8 p. 100, 5 p. 100, 3 p. 100, ou moins encore? Je me souviens que le grand socialiste Nye Bevan disait que c'était 3 p. 100. Or, est-ce que 3 p. 100, ce n'est pas tout à fait injuste à l'égard de ces 3 p. 100 de sans-travail? Comment un socialiste bien pensant, que le député doit certainement admirer autant que moi, peut-il admettre 3 p. 100 de chômage dans une société juste? Le député aurait intérêt à réfléchir à ces problèmes.

M. Waddell: Je dirai au premier ministre que j'ai confiance dans les Canadiens, mais non dans le gouvernement actuel. Si le premier ministre lisait un peu au lieu de lancer des idées farfelues, il verrait que son budget prévoit un taux de chômage de 11.5 p. 100 pour l'an prochain et que son ministre des Finances parle, comme l'a signalé hier le *Toronto Sun*, d'un taux de chômage de 7 p. 100. Ces chiffres sont absolument inacceptables.

LE RECENSEMENT DES CHIENS

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, le premier ministre sait-il que l'un de ses programmes de création d'emplois, à Windsor, en Ontario, consiste à recenser, c'est-à-dire à compter les chiens? C'est là le genre de programme. Le premier ministre est-il au courant de cela et, lui qui lit les auteurs socialistes ou autres du même genre, croit-il que quelqu'un qui serait le moins progressiste établirait pareil programme de création d'emplois?

M. McKnight: Heureusement que vous n'êtes pas un arbre.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le député dit qu'un taux de chômage de 7 p. 100 est inacceptable. Quel serait un taux acceptable pour le député? Six pour cent? Cinq pour cent? Quatre pour cent? Trois pour cent? Ou quoi? Il pourrait bien dire n'importe quel taux qu'il estime acceptable. Si nous connaissions ses principes, nous pourrions peut-être discuter de la pratique.